

cette décision fut conforme au vœu de l'orateur de la députation , et nous pensons , quant à nous , qu'elle devait l'être ; car , après tout , il est bien évident aujourd'hui que la recherche d'armes au château de Poleymieux ne fut pas entreprise par les trois municipalités dans des vues criminelles , qu'elle eut lieu de très-bonne foi , par un sentiment de crainte bien naturel à des hommes simples , crédules , faciles à prendre l'alarme. Tout le monde sait d'ailleurs quel est l'effet de la peur , même sur les têtes les mieux organisées. C'est à la peur qu'il faut attribuer en grande partie les révolutions et les sottises atroces qui d'ordinaire les accompagnent ; ce fut la peur qui fit faire les affreux massacres des 2 et 3 septembre 1792 ; ce fut la peur qui fit assassiner juridiquement l'infortuné Louis XVI ; la peur couvrit ensuite la France de prisons et d'échaffauds. Ah ! combien nous paraissent coupables les hommes ambitieux qui , pour satisfaire leurs passions égoïstes , exploitent perfidement le sentiment de la peur !

J. S. P.